



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2015

RAPPORT FINANCIER

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

Au préalable, il convient de signaler que la comptabilité était tenue jusqu'ici, sous forme recettes dépenses inscrites au jour où elles se produisaient, ce que l'on appelle couramment « comptabilité de ménagère » format qui convenait très bien jusqu'ici.

Aujourd'hui les organismes qui financent demandent une comptabilité classique, avec un compte de résultat et un bilan ; les charges et produits du compte de résultat concernent la période de l'exercice en cours uniquement, pour nous du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, période des licences FFE.

Nous avons opté pour un logiciel de comptabilité spécifique pour associations, mis en place par les CDOS.

Les comptes présentés concernent l'exercice du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015, ils sont conformes au plan comptable exigé et ressortent de l'utilisation du logiciel CDOS « **BasiCompta**[®] ». Cette présentation permet donc de solliciter différents organismes publics pour obtenir des financements et représente un sérieux de gestion vis-à-vis des entreprises privées auprès desquelles nous allons rechercher des partenariats.

L'inconvénient la première année de sa mise en œuvre, réside dans la complexité à comparer la présentation de l'année précédente, notamment vis-à-vis du budget prévisionnel. De plus la lecture du compte de résultat n'est pas explicite sur les activités que cela représente.

Cependant il existe une fonction analytique qui permet d'identifier les charges et produits par action. Nous en avons identifié une partie mais la mise en place du logiciel en juillet a laissé peu de temps avec la clôture au 31 août. Cette fonctionnalité est à compléter pour l'exercice en cours, nous vous avons sorti quelques exemples d'actions.

Résultats analytiques par action :

- Challenge départemental – charges 5 247,66 € – produits 4 877,90 € – coût net 369,76 €
- Championnats départementaux – charges 703,80 € - produits 549,90 € - coût net 153,90 €
- Open de France LAMOTTE – charges 18 521,20 € – produits 17 982 € - coût net 539,20 €
- Soirée des Enseignants – charges 2 200 € - produits 680 € - coût net 1 520 €
- Frais de formation & Stages CDE/CRECVL – charges 1 090,14 € - produits 1 210 € - gain 119,86 €

Au regard du budget prévisionnel adopté l'année dernière :

- Les dépenses et produits liés aux JEM et ceux de la fête d'ANET n'apparaissent pas dans le compte de résultat puisque faisant partie de l'exercice précédent.
- Les ressources des licences provenant du CRE CVL ont été de 5 886 € pour 5 850 € prévues
- La subvention FNDS a été de 2 800 € pour 2 000 € prévue
- La subvention du Conseil départemental a été de 1 000 € pour 2 000 € prévue
- Le challenge des clubs en charges a été de 5 247,66 € auxquels il faut ajouter 703,80 € pour les championnats départementaux soit un total de 5 951,46 € pour 6 000 € prévues et en produits de 4 877,90 € pour 4 000 € prévus, soit un coût net de 1 073,56 € contre 1 000 € prévu
- L'Open de France Générali (Championnats de France) de LAMOTTE-BEUVRON, non identifié sous cette dénomination d'action dans le BP est intégré au compte de résultat dans le chapitre 65 – Autres charges de gestion courante pour 18 521,20 € et dans le 75 – Autres produits de gestion courante pour 17 982 € soit un coût net de 539,20 €



Les contributions volontaires en nature :

- La comptabilité des associations prévoit au niveau des charges une dépense fictive au chapitre : 86 - Emplois des contributions volontaires en nature qui correspond à ce que coûterait le travail effectué par les bénévoles ; cette charge est compensée à l'euro près dans les produits au chapitre : 87 – Contributions volontaires en nature

Cette présentation permet d'avoir une meilleure appréciation des partenaires potentiels, publics ou privés du volume financier de l'association.

La trésorerie disponible :

Actif circulant au bilan : 11 271,99 €

- Compte courant Crédit Agricole : 4 473,37 €
- Epargne Crédit Agricole : 6 589,99 €
- Compte FFE : 209,60 €

Le budget prévisionnel :

Compte tenu de l'étude d'impact économique et territorial de la filière cheval en Eure-et-Loir (voir note d'information), il convient de distinguer la partie prévisionnelle du ressort du fonctionnement habituel de celle liée à l'étude et ses impacts.

Le fonctionnement habituel représente en volume (certaines affectations comptables étant différentes) 40 000 € en charges et en produits avec des subventions un peu supérieures dont 3 000 € du CNDS, 3 000 € du Conseil départemental et 3 000 € de partenariat privés soit 9 000 € contre 4 000 € dans l'exercice clôturé.

Le budget concernant l'étude et sa restitution représente 20 000 € en charges et en produits qui doivent être compensées par des subventions spécifiques, Département, Région, Collectivités, Conseil équin, FFE et des partenariats privés.

Le coût de l'étude proprement dite est en cours de négociation à la baisse, et la restitution lors de la Première Nuit du Cheval le vendredi 9 septembre 2016, sera dimensionnée au volume des produits obtenus tant en subventions qu'en partenariats. Selon le calendrier tant en charges qu'en produits une part sera affectée à l'exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Le CDE28 communiquera aux clubs des situations intermédiaires de cette opération (fin mars, fin juin)

Le compte de résultat de l'exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015, le bilan arrêté au 31/08/2015 et le budget prévisionnel du 01/09/2015 au 31/08/2016 ont été approuvés par le Comité directeur du 6 octobre 2015.

Le travail représenté pour la mise en œuvre de cette comptabilité devenue indispensable a été très important et dans un délai assez court, la Trésorière et le Président ont suivi les cours de formation en juillet 2015 pour une clôture des comptes au 31 août donc la saisie des opérations depuis septembre 2014. Que Marie-Noëlle BAROCHE Trésorière soit vivement remerciée de ce travail long et fastidieux.